



METTRE EN PLACE UN TROUPEAU OVIN VIANDE

Quelles sont vos priorités ?

Une forte productivité des brebis

Une forte productivité (> 1,6 agneau/brebis), peut être nécessaire du fait d'une taille de troupeau limitée par une petite structure. En effet, pour dégager un revenu correct en élevage ovin allaitant en zone de plaine, il faut prévoir de vendre de l'ordre de 10 tonnes de carcasse d'agneau par Unité de Main-d'œuvre affectée à l'atelier ovin.

Vous recherchez une forte productivité des brebis (> 1,6)

oui : prévoyez un type génétique prolifique, avec du renouvellement externe (achat d'agnelles)

non : vous pouvez envisager un type génétique herbager qui permettra de produire plus facilement des carcasses bien conformées et mieux valorisées par la filière

Une organisation du travail simple

La conduite de la reproduction dans un troupeau ovin est souvent complexe, du fait du nombre de lots à gérer.

Vous recherchez une organisation du travail simple

c'est ma priorité : privilégiez le renouvellement externe

un seul lot d'agnelles à conduire, même avec des agnelages fractionnés

possibilité de faire du croisement terminal, de n'avoir que des béliers de type viande et de vendre tous ses agneaux à la boucherie

possibilité de bénéficier du travail génétique réalisé par un sélectionneur ou un multiplicateur

ce n'est pas ma priorité : vous pouvez faire du renouvellement interne

travailler soi-même la génétique de son troupeau

limiter les risques sanitaires

limiter la sortie de trésorerie

Pour aller plus loin, souhaitez-vous...

Une production à contre-saison sans recours aux traitements hormonaux ?

Pour la filière organisée comme pour les circuits courts, la production à contre-saison (agnelages d'automne et ventes de Noël à Pâques) peut être nécessaire pour fidéliser les débouchés. Elle est classiquement réalisée avec des traitements hormonaux.

- Oui : type génétique qui désaisonne naturellement.
- Non : possibilité d'un type génétique herbager.

Un agnelage concentré sur un lot au printemps ?

La conduite de la reproduction la plus simple consiste à ne faire qu'un seul lot d'agnelage au printemps (saison sexuelle). La question est alors de savoir si les agnelles y sont intégrées, et luttées dès la 1^{re} année (mise bas vers 13 mois).

- Oui : renouvellement externe.
- Non : renouvellement interne et 1^{re} mise bas à 2 ans.

Récapitulatif des avantages et inconvénients du renouvellement externe ou interne

Renouvellement externe	Renouvellement interne
<ul style="list-style-type: none">• Simplification de l'organisation du travail• Possibilité d'orienter toutes les luttés vers la production d'agneaux de boucherie et de n'avoir que des béliers de type viande• Risque sanitaire à gérer avec un seul fournisseur• Coût des agnelles achetées avec sortie de trésorerie	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des lots plus complexes, surtout avec des agnelages étalés• Nécessité d'avoir des béliers de type élevage et de type viande et de gérer des accouplements raisonnés pour la production des agnelles• Risque sanitaire plus limité• Pas de sortie de trésorerie



Contacts : Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Maurane BEAUMONT - Chargée de mission en filière ovine 72 et 53 - maurane.beaumont@pl.chambagri.fr

Laurent FICHET - Chargé de mission en filière ovine 44 et 49 - laurent.fichet@pl.chambagri.fr

Stéphane MIGNE - Chargé de mission en filière ovine 85 - stephane.migne@pl.chambagri.fr

